



Bourse accordée par la CEDEFLES

Stage international en didactique du français langue étrangère ou seconde
(du 1er au 19 août 2011)

Sélection des candidats 2011 (une bourse)

Les candidats doivent répondre aux principaux critères de sélection établis par la CEDEFLES de l'UCL et le Département d'études romanes, à savoir :

- Les candidats doivent être ressortissants de pays avec lesquels le WBI (Wallonie-Bruxelles International) ne possède pas d'accords de collaboration pour ce genre de stages et/ou de pays non européens (non intégrés dans le programme Comenius de l'Union européenne). Il s'agit donc essentiellement de personnes **d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Afrique noire, d'Asie du Sud-Est.**
- Les candidats doivent s'engager à relayer la formation dans leur pays d'origine, en animant, par exemple, des séminaires ou en développant des cours de didactique du français dans le programme initial des futurs professeurs de français de leurs pays respectifs.
- Les candidats sont, **éventuellement**, des membres actifs d'associations de professeurs de français ou des décideurs politiques qui s'engagent à relayer d'une manière ou d'une autre l'enseignement expérimenté à l'UCL.
- Les candidats sont susceptibles, par leurs recherches et/ou leur enseignement, de faciliter, pour les membres du département d'Etudes romanes, des contacts avec des réseaux, des centres de recherche, des institutions liés à la recherche et à l'enseignement des langues et littératures romanes.
- Les candidats sont capables de prendre en charge le coût de transport de leur pays d'origine à Louvain-la-Neuve (aller-retour).

Les demandes doivent parvenir à la CEDEFLES **pour le 30 avril 2011**. Les candidats seront avertis du résultat de leur demande au plus tard le **15 mai 2011**.



La bourse accordée par la CEDEFLES couvre les frais d'hébergement, les frais d'inscription au stage, ainsi que 330 euros aidant à couvrir les frais de repas, des excursions, de documentation, etc.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants:

1. une lettre de motivation (en tenant compte des critères de sélection)
2. un CV
3. une lettre de recommandation de la part de l'institution où le candidat travaille
4. la preuve de l'engagement de cette institution ou d'un autre organisme financier en vue de l'achat du ticket d'avion.

Ce dossier doit être envoyé à l'adresse suivante:

Mme Geneviève Geron - CEDEFLES (cedefles@uclouvain.be)

Collège Érasme, Place Blaise Pascal, 1

B-1348 Louvain-la-Neuve

Belgique